

tenante, de ne prendre aucune décision sur ce sujet avant d'avoir reçu une réponse de l'abbé O'Donnell.

Jusque-là, c'est bien fait. Mais ce curé, qui dédaigne de répondre à une demande de la commission scolaire de Montréal, agissant sur l'ordre explicite du Surintendant, le voilà qui écrit au "Star" (organe protestant !), le surlendemain, une lettre dans laquelle il avoue que deux professeurs de l'école Ste-Marie subventionnée par le gouvernement, n'ont point de brevet de capacité ; mais ces professeurs privilégiés, au dire de M. l'abbé, ont eu des succès mirobolants qui doivent les dispenser de se soumettre à la loi commune.

Et la lettre se termine par une botte terrible portée au malencontreux secrétaire, le vénérable M. Urgel Archambault.

Nous n'y trouvons rien à redire, pour le moment ; mais n'est-ce pas singulier, ce prêtre qui ne veut point s'abaisser à répondre à une demande d'explication de la part de l'autorité civile, et qui se déboutonne dans les journaux ?

Dame ! aussi est ce que l'Eglise n'est pas au-dessus de l'Etat ?

Livres, Journaux, etc.

Il sera rendu compte dans cette revue de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

Reschal Antonin. Une inassouvie, roman passionnel. Illustrations de Ch. de Vélan. 75 c.

Stevens, C. Ellis. Les sources de la constitution des Etats-Unis étudiées dans leurs rapports avec l'histoire de l'Angleterre et de ses colonies. Traduit sur la dernière édition anglaise et américaine par Louis Vossion. (Tome XVII de la *Collection d'auteurs et d'angers contemporains*.) \$1.65

Villebresme, de. Souvenirs du chevalier de Villebresme, mousquetaire de la garde du roi, 1772-1816. Guerre d'Amérique, émigration. Publiés pour la première fois, par le vi-

comte Maurice de Villebresne, avec un portrait 1.10

La République de 1848, par Godfroy Langlois, Montréal. Prix \$0,25c.

Nous remercions M. Langlois, de la si bonne idée qu'il a eu d'écrire un page "du beau livre de la démocratie française, pour nous la faire lire et méditer à nouveau". Comme il le dit lui-même, l'auteur ne prétend point nous apprendre quelques faits restés inconnus jusqu'ici et découverts par lui. Mais il s'est proposé dans son livre de remettre en lumière, sous son vrai jour, une glorieuse époque de l'histoire de France, tant travestie et si calomniée par tout ce qu'il ya eu de crétins en France et du Canada. Et M. Langlois l'a fait, comme on devait s'y attendre, avec précision, chaleur, crédit pour lui-même, profit pour le jeune lecteur auquel, quoi qu'on en dise, il apprend pas mal de choses.

"J'admire vivement cette révolution de 1848, s'écrit M. Langlois parce qu'elle est l'affirmation de la souveraineté populaire, parce que le peuple a chassé de lui-même, presque sans effusion de sang, les vendeurs du temple". Cette révolution de 48 a été incomparable, parce qu'elle a été conçue et exécutée, en quelque sorte, sans excès, dans un esprit de droiture et de justice, si difficile à maintenir dans l'effervescence. Cette révolution de 48 est encore incomparable parce qu'elle a été la consécration de beau principe de l'égalité de tous devant la loi, prêtres et citoyens ; parce que le clergé français, Mgr Affre en tête, a béni, au lieu de maudire, cette révolution bienfaisante qui a relevé le drapeau de la République, lequel sera toujours pour la religion un drapeau protecteur, comme disait le cardinal de Bonald. Pour nous, comme pour M. Langlois, c'est une page d'histoire éblouissante que celle qui représente le peuple et le clergé fraternisant avec effusion à l'avènement d'institutions démocratiques.

Aussi, le 4 mai, 1848, après les élections, la chambre française offrit-elle un aspect inaccoutumé. Les citoyens représentants du peuple portaient un costume de bourgeois, et parmi eux se trouvaient trois évêques en robe violet-